



Communauté  
de Communes  
du Pays de Palluau

## COMPTE RENDU DE RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE N° 10 - JEUDI 20 OCTOBRE 2011

Étaient présents : Mesdames et Messieurs GUIBERT Jacques (Commune d'Aprémont) ; BOURON René - BARRETEAU Bernard - TENAUD Gérard (Commune de Falleron) ; MORINEAU Pascal - GUILBEAU Françoise (Commune de Grand'Landes) ; ROUSSEAU Eliane (Commune de La Chapelle Palluau) ; MICHENEAU Jean-Pierre - RENAUD Robert (Commune de Maché) ; ARNOUX Philippe - GINEAU Patrick (Commune de Palluau) ; RICARDEAU Thierry - GIRAUD Joël (Commune de St Christophe du Ligneron) ; AIRIAU Guy - COULON-FEBVRE Catherine (Commune de St Etienne du bois) ; NICOLEAU Joseph - DUPE Jean-Yves (Commune de St Paul Mont Penit).

Étaient absents ou excusés : Mesdames et Messieurs Guy JOLLY - Véronique MAILLOT - Jacqueline PETER - Xavier PROUTEAU - Yannick BEGAUD - Christine COLLIGNON - Philippe GADAIS - Guillaume LOIZEAU - Michel QUAIREAU - Gilles DOUILLARD - Jacques JAUFFRIT - Nelly DEHORTER.

Pouvoirs : de Mme COLLIGNON à M. RENAUD - de M. JOLLY à M. GUIBERT - de M. DOUILLARD à M. AIRIAU - de M. QUAIREAU à M. RICARDEAU.

Secrétaire de séance : RICARDEAU Thierry

Date de convocation : 13 Octobre 2011

### 1) - PROJET DE CONVENTION AVEC LA CHAMBRE DES METIERS

Intervention de M. RUFFIN, Directeur du Développement Economique à la Chambre des Métiers et de l'Artisanat.

Présentation de l'état actuel du tissu artisanal sur le canton et des objectifs fixés par la convention. Celle-ci propose de favoriser l'implantation de nouvelles activités sur le Pays de Palluau, d'encourager le maintien et le développement des entreprises artisanales puis d'informer et communiquer sur la dynamique artisanale. L'accompagnement comprend entre autres la mise à disposition de données statistiques concernant l'artisanat sur le canton, la mise en place de permanences trimestrielles par un conseiller en développement de la Chambre des Métiers, une lettre d'information dans le bulletin Communautaire et celui des métiers Vendéen et l'organisation d'une « Soirée entrepreneurs de l'artisanat ». Le coût total des opérations pour la Communauté de Commune s'élève à 17 303.20 €/an. Il est précisé qu'un avenant est possible à la convention en matière de formation.

M. RICARDEAU souhaite que les différents rassemblements soient effectués sur l'ensemble des communes afin d'améliorer la diffusion de l'information sur le canton. Le Conseil Communautaire donne son accord à l'unanimité des présents moins un vote contre et autorise son Président à signer la convention avec la Chambre des Métiers.

Le compte rendu de la réunion du 15 Septembre est lu et approuvé.

### 2) - RENEGOCIATION PRÊT CREDIT FONCIER POUR LA MAISON D'ACCUEIL DE FALLERON

Intervention de M. BOURON, Maire de Falleron. Il explique qu'une mutualisation risque d'intervenir d'ici 2 ans et menace les petites structures comme la Résidence des Glycines. Un projet d'agrandissement de la maison d'accueil au niveau du presbytère est prévu afin d'anticiper et de répondre aux attentes. Un courrier à l'Agence Régionale de Santé est en cours de préparation.

La renégociation du prêt avec le Crédit Foncier est possible ; l'économie réalisée sur l'annuité serait de l'ordre de 1 500 € mensuel. Ceci implique malgré tout le paiement d'une indemnité élevée (montant non confirmé mais pouvant être estimé autour de 85 000 €). M. RICARDEAU propose qu'une étude prospective soit réalisée sur 4 ou 5 ans afin d'analyser l'investissement futur ; proposition validée par l'assemblée. Le Conseil Communautaire, n'ayant pas les éléments de calculs nécessaires, décide de reporter la décision à la prochaine réunion.

### 3) - SERVICE ORDURES MENAGERES : RAPPORT ANNUEL 2010 - LANCEMENT CONSULTATION AMO POUR COLLECTE OM ET REDEVANCE INCITATIVE - ADMISSION EN NON VALEURS REDEVANCE OM

- M. Le Président communique le bilan annuel du service des déchets pour l'année 2010. Il en ressort une diminution des tonnages de déchets malgré une augmentation de la population sur le canton ; ce qui est plutôt positif. Le rapport est adopté à l'unanimité.
- Le marché de collecte des OM arrive à échéance au 2<sup>ème</sup> semestre 2012. La commission environnement a pensé qu'il serait préférable de se faire assister pour la nouvelle consultation et d'y inclure la mise en place de la redevance incitative. Le Conseil Communautaire donne son accord sur le dossier de consultation et autorise le lancement de la procédure pour Assistance à Maitrise d' Ouvrage en matière de collecte des ordures ménagères et de redevance incitative.

- Accord sur le PV de carence présenté par M. le Trésorier Principal pour la redevance Ordures Ménagères et arrêté à la date du 21/09/2011. La somme totale d'admission en non-valeur s'élève à 260.07€.

#### 4) - VENTE DU BÂTIMENT VERT - PEPINIERE ST CHRISTOPHE

A la suite de difficultés rencontrées avec la société Jelina en ce qui concerne la location du bâtiment « Pépinière d'entreprises », la Communauté de Communes peut désormais en disposer librement. A plusieurs reprises avait été évoquée la possibilité de vendre ce bâtiment. Les services des domaines l'a évalué à 182 000 € ; la SCI FEULEG est fortement intéressée et a présenté une proposition à hauteur de 145 000 €. Le CC, considérant que le prix de vente proposé couvre le coût de cet investissement, décide à l'unanimité de la vente à M. Damien FEUFEU, gérant de la SCI FEULEG pour le montant qu'il proposait. M. Le Président est autorisé à signer l'acte à intervenir.

#### - ZA L'ESPERANCE APREMONT : TRAVAUX ECLAIRAGE SYDEV - CESSION TERRAIN IMPLANTATION TRANSFO SYDEV - CHOIX PRESTATAIRE CONTRÔLE EU - SOUS TRATANCE MARCHÉ SEDEP

- Il est proposé une convention avec le SYDEV pour des travaux de desserte en énergie électrique et de génie civil sur la zone artisanale L'Espérance à Apremont. Le Conseil Communautaire autorise à l'unanimité son Président à signer la convention pour un montant total de 73 545 €.
- Le SYDEV entreprend des travaux de réseaux électriques traversant une parcelle située sur la zone artisanale de l'Espérance. Il est nécessaire de mettre un terrain à leur disposition pour l'implantation d'un poste de transformation de courant électrique. Le Conseil Communautaire accorde à l'unanimité la convention à passer avec le SYDEV.
- Deux entreprises ont proposé un devis pour le contrôle des eaux usées sur la zone artisanale d'Apremont : VEOLIA et SANITRA. Le Conseil Communautaire décide de retenir l'entreprise VEOLIA pour un montant de 5 550,50 €.
- La Société SEDEP titulaire du marché sur la zone de l'Espérance à Apremont a décidé de confier les travaux d'engazonnement et plantations sur espaces verts à l'entreprise paysagiste JARDINS DE VENDEE située à Aizenay. La déclaration de sous-traitance est adoptée à l'unanimité.

#### 5) - PROJET PHOTOVOLTAÏQUE A GRAND'LANDES : SOUTIEN DE LA CC

M. Le Président fait part du projet et de son avancement à l'assemblée. Il précise que le dossier doit être remis en préfecture avant fin Novembre 2011. Le Conseil Communautaire donne son accord à l'unanimité pour adhérer au projet photovoltaïque de Grand' Landes.

#### 6) QUESTIONS DIVERSES

- A) LOYER GENDARMERIE : Par avenant N° 2 au bail du 03 mai 2006 et après révision, le loyer annuel de la gendarmerie de Palluau passe de 68 481 € en 2009 à 69 840 € à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2012.
  - B) ACCES : Accord à l'unanimité du CC pour le versement des 10 000 € restants. La Commission Sociale fera désormais partie intégrante du Conseil d'Administration de l'association afin d'avoir un droit de regard sur l'activité.
  - C) ZONES D'ACTIVITES : Est adoptée à l'unanimité la clause de Réméré sur les 4 zones de la Communauté de Communes. La collectivité est prioritaire sur le rachat des terrains pendant 5 ans au prix de vente initial.
  - D) ZA LA CHAPELLE : Le CC valide à l'unanimité la délibération qui détaille le plan de financement des travaux afin d'obtenir une subvention régionale de 36 250 €.
  - E) ADIL : Cotisation de 2000 €/an pour la CC (10 centimes/hab.) pour un conseil en énergie. M. Le Président propose de rencontrer les acteurs avant de prendre une décision.
  - F) FOURCHETTES EN FÊTE : 26 et 27 Mai 2012. Projet : chaque commune devra fabriquer une barque mise en exposition sur le plan d'eau. L'implication de chacun est primordiale pour la réussite de cette manifestation.
  - G) DEFIBRILLATEUR A MACHE : Convention à signer entre la CC et le camping de Maché.
  - H) PISCINE DE MACHE : M. Le Maire précise que pour cette année, le déficit de fonctionnement de la piscine de Maché va dépasser les 16 000 €. Accord du CC pour mise en place d'une DM permettant la prise en charge de ce déficit.
  - I) RECRUTEMENT DGS : Un rendez-vous de mise au point est fixé avec les services de la sous-préfecture concernant notamment la possibilité de recrutement d'un contractuel.
  - J) OFFICE DE TOURISME : Site internet hors service. Une équipe est mise en place pour y remédier.
- L'ordre du jour est épuisé.

Séance levée à 21 heures 50  
Le Président de la CC,

